

N° 96
Juin 2017
**Le magazine
de votre ville**

Ensemble @
COIGNIÈRES

La Ville en fête !

Samedi 1^{er} juillet

Animations, jeux,
dîner champêtre,
soirée dansante,
feu d'artifice...



Télex
**La Ville lance
son journal vidéo !**



Du côté des jeunes
**Bel été
à Coignières !**



Concertation
**Nouvelle réunion
publique PLU**



Concertation

Plan Local d'Urbanisme

p12 La Ville convie les habitants à une nouvelle réunion publique le 5 juillet à 20h30



p11 Théâtre Alphonse Daudet
16 spectacles à l'affiche de la nouvelle saison 2017-2018

Sécurité **p5**

Partez en congés en toute sérénité avec l'Opération Tranquillité Vacances



p21 Seniors
Le bel âge en voyage

Sport, culture et loisirs
Focus sur 2 associations **p18**



- En Ville
- p4** Venez Festoyer !
- p7** Déchets ménagers : Participez à l'enquête
- p8** Logement : la mairie vous accompagne
- p10** Une offre de soins diversifiée
- Du côté des jeunes
- p16** Un été vitaminé pour les 3-17 ans !
- p17** Vos prochains rendez-vous et sorties
- Vu à Coignièrès
- p22** 2^e Chasse aux Oeufs
- p22** Hommages républicains et citoyens
- p23** Foulées Couleurs
- p23** Les arts en lumière
- Télex
- p24** Les infos en bref
- SQY territoire en action
- p26** Rencontre avec Dominique Cathelin, conseillère communautaire

Directeur de publication : Jean-Pierre Sevestre
Rédaction et photos : Service Communication - Maquette et impression : Haute Mer
Dépôt légal : Juin 2017

éditorial

Madame, Monsieur,

La concertation au cœur de notre projet de ville

Mon équipe et moi-même nous réjouissons de vous accueillir, le 5 juillet prochain, au sein de l'Espace Alphonse Daudet, pour vous présenter une nouvelle étape de notre Plan Local d'Urbanisme (PLU). Cette nouvelle réunion publique nous permettra de vous exposer notamment le projet de règlement et de zonage qui dessinera notre territoire pour les 15 prochaines années, ainsi que les Orientations d'Aménagement et de Programmation (OAP). Celles-ci s'attacheront à développer et valoriser les potentialités de certains secteurs et quartiers, renforcer les circulations douces et les transports en commun, mais aussi dynamiser notre parc de logements, afin d'offrir un parcours résidentiel adapté à tous les âges et toutes les étapes de la vie. Nous vous attendons donc nombreux pour échanger, dialoguer et répondre à toutes vos remarques, questions et suggestions, dans un esprit de concertation.

Ce grand projet de Ville nous engage en effet tous ensemble, pour préparer et assurer un avenir collectif serein et harmonieux, garant de la préservation de l'identité de notre ville.

Un futur centre aqualudique, à l'échelle des trois communes

Autre sujet d'actualité : le projet de construction du futur centre aqualudique de Maurepas, mené en concertation avec les Maires de Maurepas et d'Élancourt. Saint-Quentin-en-Yvelines (SQY) ayant décliné cette compétence au nombre de ses intérêts communautaires, une mutualisation des moyens à l'échelle de nos trois villes va être mise en place, afin d'offrir un équipement public de qualité. Cette coopération intercommunale poursuit l'objectif de répondre aux attentes et aux besoins des habitants, des licenciés et des scolaires, à travers une offre polyvalente adaptée et ciblée, alliant apprentissage de la natation, entraînement sportif, mais aussi espaces ludique et de bien-être. Ce projet au service de nos concitoyens

sera réalisé en totale adéquation avec les capacités financières de nos trois villes, auxquelles s'ajoutera un financement partiel de SQY.

Une nouvelle saison culturelle, aux couleurs de l'émotion et du partage

Proposer une saison culturelle est un défi ; un défi parce que l'exigence de qualité doit toujours permettre de partager le plaisir d'être tous ensemble, curieux et ouverts au monde ; un défi parce que la culture doit être accessible à toutes et tous, pour découvrir, s'étonner, s'émouvoir et se divertir. C'est notre ambition, et c'est encore une belle invitation à l'évasion, au partage, à l'émotion et à la réflexion que nous vous proposons à travers 16 spectacles éclectiques, qualitatifs et intergénérationnels. Voilà ce que nous souhaitons partager avec vous à l'occasion de la 20^e saison du Théâtre Alphonse Daudet !

Bel été à Coignièrès !

L'été est là, et les congés invitent à la détente et aux loisirs. C'est pourquoi, à Coignièrès, des animations, des sorties et un large panel d'activités ludiques, sportives, artistiques et citoyennes sont proposés quotidiennement à tous les enfants et jeunes de 3 à 17 ans, au sein de nos structures d'accueil.

L'accueil personnalisé, l'écoute, l'attention et la bienveillance sont les axes forts qui sont déclinés par les équipes d'animation au service de notre jeunesse, à des tarifs demeurant adaptés et accessibles à toutes les familles. La solidarité est en effet une de nos valeurs cardinales.

Je vous souhaite de très agréables congés d'été !

Très sincèrement,

Bien à vous,

Votre Maire,
Jean-Pierre Sevestre

Événement

Jeux et feu à volonté !

Véritable temps fort de l'année, la Fête de Coignières, organisée avec le concours du Comité des Fêtes et de nombreux bénévoles, réunira encore plusieurs centaines de participants autour de multiples réjouissances.

Vous êtes attendus samedi 1^{er} juillet à partir de 14h... et jusque minuit !

Un rendez-vous fédérateur

S'amuser, se divertir, se rencontrer, échanger et créer du lien... C'est toute l'ambition de la Fête de Coignières, qui illustre le bien vivre ensemble auquel la Ville demeure résolument attachée.

Vendredi 30 juin, en ouverture des festivités, un concert de l'Orchestre Alphonse Daudet sera donné à 20h30 au théâtre (entrée : 2 €). Samedi 1^{er} juillet, dès 14 heures et jusque 18h30, le public

investira le parvis de l'Espace Alphonse Daudet pour s'adonner à l'envi à toutes les animations, jeux et ateliers proposés aux plus jeunes : structures gonflables, jeux en bois, stands de maquillage, mini-golf, trampomobile, bassin fun boat, ou encore tour de grimpe avec drop bag et tyrolienne.

Petite nouveauté, un concours de chapeaux est ouvert aux enfants de 4 à 10 ans, faisant la part belle à leur créativité et imagination.

Dans la soirée, la Municipalité convie les résidents autour d'un apéritif offert à tous au centre de loisirs « La Farandole », suivi d'un dîner à la belle étoile avec orchestre, sur réservation préalable avec participation.

Musique, sons et lumières en clôture

Et ce n'est pas tout ! Les festivités se poursuivront en rythme et en musique au sein du gymnase du Moulin à Vent, transformé pour l'occasion en dancefloor avec DJ sur le thème des « années 80 ».

Enfin, à partir de 23 heures, le public aura les yeux rivés vers le ciel pour admirer le superbe feu d'artifice musical qui parachèvera cette journée de partage.

Convivial et chaleureux, ce rendez-vous est tout simplement in-con-tour-nable !

Opération Tranquillité Vacances
Partez l'esprit
tranquille !

Vous partez en congés ? Quittez votre domicile en toute sérénité en vous inscrivant à l'opération « Tranquillité vacances ». Ce dispositif vous propose une surveillance régulière de votre résidence pendant votre absence par la brigade de police municipale, en lien avec la police nationale. Pour bénéficier de ce service gratuit, il vous suffit de remplir le formulaire d'inscription.

À l'heure des grands départs, l'opération « Tranquillité vacances », opérationnelle tout au long de l'année, prend toute sa dimension pendant la période estivale.

Très concrètement, une surveillance régulière de votre domicile est assurée par la police municipale pendant votre absence pour repérer toute anomalie ou éléments inhabituels : véhicules et personnes suspects, volets ouverts, effractions... Le cas échéant, la brigade municipale alertera immédiatement la police nationale pour une intervention imminente sur les lieux, tandis que vous serez simultanément avertis sur votre portable.

Inscription en Mairie ou en ligne

Pour bénéficier de ce service gratuit, il vous suffit de remplir le formulaire d'inscription disponible à l'accueil de la Mairie, ou de télécharger ce formulaire en ligne sur le site de la ville (coignieres.fr / rubrique Actualités).

Des informations complémentaires pourront être indiquées sur le formulaire, destinées aux policiers : présence d'un animal domestique, d'un dispositif d'alarme ou encore passage ponctuel ou régulier d'une personne de confiance pendant vos congés.

Ce formulaire est à transmettre à l'accueil de la Mairie, au plus tard 3 jours ouvrés avant votre départ, pour une absence qui ne pourra être inférieure à une semaine minimum.

Quelques précautions pour prévenir les cambriolages

Enfin, parallèlement à ce dispositif de surveillance, certaines mesures de prudence demeurent :

- Veillez à verrouiller vos portes, fenêtres et fermez vos volets et portail ;
- Faites suivre votre courrier sur votre lieu de vacances ou faites-le relever par une personne de confiance, afin de ne pas

- encombrer votre boîte aux lettres ;
- Ne laissez pas de message sur votre répondeur téléphonique ou sur les réseaux sociaux qui indiqueraient vos périodes d'absence ;
- Placez en lieu sûr vos bijoux et objets de valeur, moyens de paiement, clés de voiture ;
- Idéalement, simulez une présence via un programmateur de lumière extérieure et/ou intérieure, complété par un système d'alarme susceptible de dissuader les cambrioleurs.

Contact

01 34 61 69 27

police.municipale@coignieres.fr
En cas d'urgence, contactez
la Police Nationale : 17

Démocratie participative Et l'appellation du parking est...

Vous avez été quelque 120 participants à répondre au sondage destiné à choisir le nom du parking qui jouxte le centre commercial du Village.

Samedi 1^{er} juillet à 12 heures, le Maire Jean-Pierre Sevestre dévoilera l'appellation de ce parking entièrement rénové. Une inauguration à laquelle tous les habitants sont conviés !

Un parking rénové et baptisé

Le parking du centre commercial du Village s'est offert une nouvelle jeunesse, avec 12 places supplémentaires, une nouvelle couche de roulement, des aménagements paysagers et un éclairage à leds.

Ce parking sera, d'ici quelques jours, doté du nom qui a recueilli la préférence des

votants parmi les quatre propositions qui étaient faites :

« Parking des Cognassiers », « Parking du Marché », « Parking du Village » ou encore « Parking de Neauphle ». Votre choix a été entendu ! Le résultat de ce vote citoyen sera révélé à l'occasion de ce temps de partage autour d'un verre de l'amitié, ouvert à tous les habitants.



Comme annoncé dans une précédente édition, les bacs à roulettes vont prochainement se substituer aux sacs plastique blancs et jaunes pour les ordures ménagères et les emballages recyclables. Tous les particuliers résidant en pavillon vont être dotés de bacs dont la contenance sera adaptée à la taille des foyers.

Chaque famille sera équipée de deux bacs : l'un à couvercle gris pour collecter les déchets ménagers, l'autre à couvercle jaune pour recevoir les emballages recyclables.

Une enquête pour évaluer les besoins de chaque foyer

La communauté d'agglomération de Saint-Quentin-en-Yvelines (SQY), désormais en charge de la gestion des ordures sur la ville, a diffusé un questionnaire avec enveloppe T, à destination de tous les résidents en maisons et pavillons pour connaître leurs besoins, et plus précisément le nombre de personnes occupant le foyer.

Le formulaire d'enquête est à remplir et à retourner dans l'enveloppe T (envoi gratuit) fournie à cet effet, jusqu'au 13 juillet prochain.



Dès le mois de septembre, les bacs à roulettes se substitueront aux sacs blancs et jaunes pour la collecte des déchets ménagers. Une enquête est actuellement menée auprès de chaque foyer résidant en pavillon pour recenser ses besoins. Ce formulaire d'enquête est à renvoyer avant le 13 juillet prochain, dans l'enveloppe T prévue à cet effet.

Dès le mois de septembre, les bacs à roulettes aux couvercles gris et jaunes seront déployés sur la ville, en remplacement des sacs qui ne seront plus distribués aux habitants.

De nouveaux gestes dans la gestion des déchets

Enfin, pour rappel, la collecte des déchets végétaux continue de s'effectuer de mars à mi-novembre devant les portails des maisons.

Seul changement : les résidents disposant d'un jardin ou d'un rez-de-chaussée disposent d'un crédit annuel de 40 sacs papier, mis à

disposition à la déchetterie de Maurepas sur présentation d'un justificatif de domicile et d'une pièce d'identité. Les Déchets Ménagers Spéciaux (batteries, huiles de vidange...) ne sont plus collectés sur la ville : ils doivent être directement déposés dans les déchetteries de SQY.

De même, les colonnes d'apport volontaire de papier sont appelées à disparaître définitivement sur le territoire communal dès l'instauration des bacs. Pour bénéficier de l'accès gratuit 7 jours sur 7 aux sept déchetteries de l'agglomération, les particuliers et artisans-commerçants sont invités à faire une demande de badge auprès du service de gestion des déchets de Saint-Quentin-en-Yvelines. Ce badge est en effet indispensable pour accéder aux services des déchetteries.

Côté nouveauté, un réseau de collecte de Déchets de Soins à Risques

Infectieux (DSARI) a été mis en place en partenariat avec les deux pharmacies de la ville, implantées dans les centres commerciaux « Les Halles d'Auchan » et du « Village ».

Ces pharmacies sont dotées d'une borne d'apport volontaire automatisée, qui recueille les déchets de soins des particuliers en auto-traitement, dont notamment les aiguilles, lames et ampoules conditionnées spécifiquement dans les boîtes jaunes fournies par les officines.

+ d'infos

0800 078 780
(service & appel gratuits)
dechets@sqy.fr

www.saint-quentin-en-yvelines.fr

Logement social et résidentiel

Un accompagnement municipal

La Ville mène depuis de nombreuses années une politique d'accompagnement et de développement en matière de logement social auprès de ses habitants. Parallèlement au service logement qu'elle a mis en place en mairie, destiné à informer, conseiller et orienter les habitants dans leurs démarches, la ville s'inscrit dans la volonté de développer une offre de logement diversifiée. Focus sur ces deux axes.



La commission Logement, pilotée par Dominique Cathelin

Le service Logement, interlocuteur privilégié des habitants

Le logement est une préoccupation majeure pour nombre de concitoyens qui souhaitent accéder à un logement social, en adéquation avec leurs ressources et leurs besoins.

Sur le territoire communal, le bailleur France Habitation dispose d'un parc locatif social de 380 logements au sein de la résidence des Acacias. Dans le cadre du contingent municipal, la ville dispose de 72 appartements, allant du T1 au T5, qui sont attribués au sein d'une commission d'attribution des logements gérée par le bailleur HLM. Soucieuse d'établir un dialogue permanent et de qualité, la Municipalité a instauré un service Logement qui est l'interlocuteur privilégié avec le bailleur France Habitation, pour toute demande de logement au sein de la résidence des Acacias.

Une écoute et un accompagnement personnalisés et ciblés

Pour toute demande de logement social,

les demandeurs sont invités à remplir un formulaire de demande auprès du service Logement de la ville, ou se connecter sur le portail grand public www.demande-logement-social.gouv.fr. Toutes les formalités et pièces justificatives demandées sont spécifiées pour être jointes au dossier d'inscription.

Le service Logement accueille également individuellement et en toute confidentialité les demandeurs pour analyser avec eux leur situation familiale, les conseiller et les accompagner dans la constitution de leur dossier de candidature.

« **En 2015, j'ai instauré une commission au niveau communal, composée d'agents issus des services du logement, des affaires sociales et des affaires scolaires, qui connaissent bien les particuliers et les familles sur la ville** », explique la Première Adjointe en charge des affaires sociales, Dominique Cathelin, qui pilote chacune de ces commissions. « **Ensemble, nous nous réunissons lors de chaque vacance de logement pour étudier la situation des candidats susceptibles de**

correspondre au mieux à cette offre, au regard de leur situation personnelle. Plusieurs critères sont alors examinés pour effectuer une sélection en toute transparence et objectivité parmi les demandeurs ».

Une offre locative ouverte prioritairement aux Coigniériens

Parmi les nombreuses sollicitations, les Coigniériennes et Coigniériens demeurent avant tout prioritaires face aux autres candidats.

L'ancienneté du dépôt de la demande de logement, la situation familiale, le montant du loyer et les ressources du foyer, la taille du logement disponible, ou encore l'éloignement du lieu de travail sont autant d'éléments pris en considération lors de cette première phase de sélection au niveau communal.

Une fois les dossiers sélectionnés, au nombre de 3 maximum par logement, ceux-ci sont alors transmis à la commission d'attribution des logements de France Habitation, qui opère la sélection finale.

Développer le parc de logements pour tous les âges sur la Ville

« **Permettre un parcours résidentiel complet sur la Ville de Coignièrès, en restant attractif pour les jeunes actifs, les jeunes ménages et les familles, mais aussi les seniors, est un véritable enjeu pour notre commune** », indique Dominique Cathelin. « **Notre ambition est de proposer une offre de logements suffisante, diversifiée et de qualité, permettant à toutes les populations, tous les ménages, tous les revenus et tous les âges, de trouver un logement adapté à leurs aspirations, à leurs besoins, et de pouvoir en changer selon les étapes de la vie** ». Et de poursuivre : « **Aujourd'hui, une carence en petits logements, allant du T2 au T3 principalement, est notable sur la commune. Pour pallier ce déficit et répondre aux attentes de nos concitoyens, nous nous inscrivons dans une dynamique de construction de logements qui favorisera le parcours résidentiel, au niveau du quartier de la Gare notamment. Cette volonté**

s'illustre très concrètement dans l'élaboration de notre Plan Local d'Urbanisme, mené actuellement avec la population. Avec et toujours, en point d'orgue, la volonté de préserver l'identité de notre ville et la préservation de notre cadre de vie, auxquels nous demeurons résolument attachés ».

Le projet d'extension du Foyer ADEF en résidence sociale mixte

Aujourd'hui, la ville poursuit sa politique en faveur d'une diversification de l'habitat qui s'inscrit dans un projet durable de développement, en cohérence avec les projets économiques, urbains, environnementaux, mais aussi au regard de l'évolution sociologique du territoire.

Dans ce cadre, la ville se veut le partenaire du projet de rénovation et d'extension du Foyer ADEF à l'horizon 2020, en faveur d'une mixité sociale. Cette structure, qui accueille à ce jour exclusivement des travailleurs masculins migrants, va ouvrir son parc de logements à un public mixte : hommes et femmes,

personnes seules, couples sans enfants, familles monoparentales, personnes en mobilité professionnelle ou en situation de décohabitation...

51 logements réservés aux Coigniériens

Là encore, la ville disposera d'un quota de logements, au nombre de 51, dont l'attribution sera prioritairement donnée aux Coigniériennes et Coigniériens.

Le service Logement de la ville sera une fois encore l'interlocuteur privilégié des habitants qui souhaiteront bénéficier de cette future offre locative de transition, qui ne pourra excéder deux ans. Ce projet d'extension et de transformation du foyer ADEF en résidence sociale de 300 logements, se déploiera en quatre phases de travaux, de 2017 à 2020.

Un parking extérieur de 100 places et une laverie collective compléteront les équipements. Le financement des travaux, d'un montant de 13 995 000 euros est assuré par des organismes publics et des subventions de l'Etat. ■

Pôle de santé

14 praticiens à votre service

Il y a un an, la Ville inaugurait le pôle de santé pluridisciplinaire qui réunit en un lieu unique, moderne et fonctionnel, des professionnels médicaux et paramédicaux libéraux pour proposer au public une large offre de soins, accessible aux personnes handicapées ou à mobilité réduite. Petit rappel de l'offre de soins prodigués sur la Ville.

14 praticiens réunis pour une offre de soins diversifiée

Sur une superficie de 520 m², le centre médical regroupe 12 cabinets de consultation, qui vont prochainement bénéficier d'un renforcement de l'isolation phonique. À ce jour, les patients peuvent consulter :

- **Patricia Burnel - Gilles Fleury**, médecins généralistes
- **Pierre Dupont**, gynécologue
- **Andreea Ionita**, chirurgien-dentiste
- **Frédéric et Marie-Catherine Guesdon**, podologues
- **Myriam Ghetreff**, diététicienne
- **Bruno Simoes**, kinésithérapeute
- **Nathalie Héry - Béatrice Maire**, infirmières

La prise de rendez-vous pour la consultation de ces praticiens s'effectuent auprès du secrétariat au 01 34 61 15 55.

Quatre auxiliaires médicaux assurent également des consultations :

- **Marie-Ambre Binet - Jennifer Roffidal**, ostéopates. L'ostéopathie est reconnue pour soulager de nombreux maux et douleurs pour tous âges : dorsales, digestives, articulaires et musculaires, post-traumatiques (entorses, chocs), troubles du transit, maux de tête,

pathologies de la sphère ORL (sinusites et otites chroniques). Consultations du lundi au samedi sur RDV, par téléphone ou en ligne sur le site doctolib.fr.
Marie-Ambre Binet : 06 52 05 53 32
Jennifer Roffidal : 06 58 00 88 55

- **Claire Verdier**, psychologue clinicienne psychothérapeute et victimologue. Reçoit les enfants, adolescents, adultes et familles en souffrance psychique et en difficultés sur les plans personnels, familiaux, relationnels, professionnels ou scolaires. Propose des entretiens de soutien psychologique, des psychothérapies psychodynamiques et des bilans psychologiques (précocité, troubles des apprentissages, TDAH).
Consultations sur rendez-vous au 06 60 17 37 90

- **Jacqueline Feuillette**, praticienne massages bien-être et développement personnel. Prévention et traitement des tensions nerveuses et musculaires, fatigue, stress, angoisse, surmenage, jambes lourdes, rétention d'eau... Techniques de massage issues des traditions orientales et des approches orientales modernes : relaxant, suédois, ayurvédique, énergétique, chinois, tuina, balinais, réflexologie abdominale. Effets: détente psychique et musculaire,

détoxination, tonification musculaire et énergétique, stimulation de la circulation sanguine et lymphatique, amélioration de l'élasticité de la peau, harmonisation et recentrage.
Consultations pour enfants, adultes, femmes enceintes et nourrissons, du lundi au samedi sur RDV au 06 83 57 34 27. ■

Pôle de santé pluridisciplinaire

5 rue de la Boissière
 01 34 61 15 55
 Fax : 01 30 05 33 10

4 nouveaux défibrillateurs en ville

La Ville va s'équiper de 4 nouveaux défibrillateurs semi-automatiques qui compléteront le parc des 5 appareils déjà installés sur la commune, dans les lieux publics et sur les sites sportifs. Ces défibrillateurs publics, d'utilisation simple et facile, permettent de faire face à tout malaise cardiaque, dans l'attente des secours.

Théâtre Alphonse Daudet 1 salle 16 possibilités

16 spectacles sont à l'affiche de la nouvelle saison 2017-2018 du Théâtre Alphonse Daudet. Musique, danse, théâtre, humour, opéra... il y en a pour tous les goûts et tous les âges. Encore une belle saison qui s'offre à vous !

La salle était comble à l'occasion de la présentation de la 20^e saison culturelle du Théâtre Alphonse Daudet, le 31 mai dernier. 11 spectacles tout public jalonnent cette nouvelle programmation, résolument vibrante, enthousiasmante et colorée.

Les spectateurs sont attendus le mardi 19 septembre pour un lever de rideau très « jazzy », avec un spectacle de swing lyrique qui rendra hommage aux grands interprètes des « Années Folles » : Django Reinhardt, Joséphine Baker, Maurice Chevalier...

Les enfants seront également de sortie

avec 5 spectacles enchanteurs, mêlant humour, tendresse et poésie.

La programmation 2017-18 en 3 clics

Toute la programmation du théâtre est téléchargeable sur son site, theatrealphonsedaudet.fr, avec la possibilité de vous abonner à sa newsletter. La tarification demeure attractive, avec une formule d'abonnements dégressive, d'un montant de 74 €, 96 €, 130 € et 143 €, respectivement pour 4, 6, 9 et 11 spectacles.

Les spectacles jeune public sont proposés au tarif unique de 8 €, afin d'être accessibles à tous les foyers.

La brochure de la saison 2017-2018 est disponible à l'accueil de la Mairie et du Théâtre. ■

Théâtre Alphonse Daudet

26 rue du Moulin à Vent
 01 30 62 36 00
eadaudet@wanadoo.fr
www.theatrealphonsedaudet.fr



Dimanches Musicaux Moments d'exception

L'orgue de l'église n'a pas fini de vous faire vibrer. Pour leur 14^e saison, les Amis de l'Orgue proposeront 5 concerts dominicaux, qui uniront aux belles variations acoustiques de l'orgue Haerpfer des instruments originaux, tels que la cornemuse et le serpent.

Ce sont encore de belles pages musicales qui s'ouvrent à vous, au sein de l'église Saint-Germain d'Auxerre, initiées par des organistes, choristes et musiciens de talent. Le concert de rentrée est attendu le dimanche 8 octobre prochain, en prélude de 4 autres rendez-vous musicaux, gratuits et ouverts à tous à partir de 17 heures. De quoi ravir les mélomanes et novices curieux...

Toute la programmation des "Dimanches Musicaux 2017-2018" est consultable sur le site de l'association : <http://orgue.coignieres.free.fr>

Concertation

Nouvelle étape, nouvelle réunion

Dans le cadre de l'élaboration de son Plan Local d'Urbanisme (PLU), la Ville organise une nouvelle réunion publique, afin d'associer les habitants à ce grand projet de ville. Le Maire Jean-Pierre Sevestre présentera le projet de règlement et de zonage du PLU, ainsi que les Orientations d'Aménagement et de Programmation (OAP) retenues, destinées à valoriser, restructurer et/ou aménager certains secteurs de la commune à l'horizon des 15 prochaines années. Mercredi 5 juillet à 20h30, les Coigniériens sont attendus nombreux pour s'informer et échanger, à l'Espace Alphonse Daudet.

Le calendrier prévisionnel du PLU



+ d'infos

Retrouvez la vidéo de la réunion publique PLU du 18 avril dernier, sur la page d'accueil du site de la ville coignieres.fr
Renseignements complémentaires au service Urbanisme - 01 30 13 75 17 - urba@coignieres.fr

Que sera Coignières dans 15 ans ? Le PLU de Coignières se veut un véritable instrument global, prospectif et cohérent d'aménagement de la ville, qui se construit et s'élabore en concertation avec la population. C'est pourquoi, les habitants étaient tous conviés à une réunion publique, le 18 avril dernier, qui présentait les 4 grands axes d'orientation qui dessineront l'avenir de la commune à travers le projet d'Aménagement et de Développement Durable (PADD). Ces orientations ont par ailleurs fait l'objet d'un débat en conseil municipal, le 2 mai dernier.

Aujourd'hui, une nouvelle étape réglementaire est abordée avec la présentation par le Maire et son équipe du projet de règlement et de zonage du PLU, ainsi que les orientations d'aménagement et de programmation (OAP) retenues. Là encore, la Municipalité souhaite privilégier la concertation et le dialogue en organisant une nouvelle réunion publique d'information et d'échange avec les habitants.

Une nouvelle réunion d'information et de concertation

Cette nouvelle étape du PLU portant sur les orientations d'aménagement et de programmation et sur le projet de règlement et de zonage sera présentée par le Maire, à l'occasion de la réunion publique ouverte à tous, mercredi 5 juillet à 20h30 à l'Espace Alphonse Daudet.

3 Orientations d'Aménagement et de Programmation

À Coignières, trois secteurs font l'objet d'une orientation d'aménagement et de programmation (OAP). Ces orientations comprennent des dispositions portant sur l'aménagement, l'habitat, les transports et les déplacements.

Elles poursuivent notamment l'ambition de protéger et valoriser l'environnement, promouvoir les entrées de ville, renforcer les modes de déplacements doux, ou encore favoriser le renouvellement urbain pour répondre aux attentes des

concitoyens en offrant un parcours résidentiel adapté à l'évolution de leurs besoins.

OAP de la Gare

Cette orientation poursuit l'objectif de renforcer la mixité fonctionnelle du quartier de la Gare, dans une logique d'écoquartiers pour favoriser le parcours résidentiel. Ce schéma d'aménagement s'inscrit dans la seconde orientation du PADD, qui promeut l'évolution urbaine sur les sites d'enjeux majeurs.

OAP du Pont de Chevreuse

Cette orientation vise à requalifier et revaloriser cette entrée de ville. L'enjeu est de mettre naturellement en évidence les quatre types de sites existants que sont les terrains bâtis, les terres agricoles, les bois et le site de la rigole. Ce schéma répond aux orientations 1 et 3 du PADD, qui s'attachent à préserver et protéger le cadre de vie, tout en dynamisant certains secteurs d'activités de la commune.

OAP trame écologique et cheminements doux

Cette orientation a pour objet d'améliorer les continuités écologiques dans un territoire marqué par des ruptures majeures que représentent le faisceau d'infrastructures RN10/voies ferrées, mais aussi les grands emprises d'activités industrielles et commerciales. Enfin, cette orientation s'inscrit dans la volonté de développer un maillage de cheminement doux, piétons et cycles, pour renforcer l'accessibilité vers les transports en commun et les équipements publics majeurs, en lien avec les orientations 1 et 4 du PADD.

Un projet de règlement et de zonage en lien avec le PADD

Conjointement à ces orientations d'aménagement et de programmation, le projet de règlement et de zonage du PLU est établi en cohérence avec le PADD. Ce document comporte une partie graphique qui délimite notamment les différentes zones urbaines à développer et les zones naturelles ou agricoles à protéger, assortie des règles et des servitudes

d'utilisation des sols applicables dans ces différentes zones.

La concertation avec les habitants, axe fort du projet de PLU

Dans le cadre de l'élaboration du PLU, réunir les habitants autour d'un projet de ville fédérateur et rassemblé, attentif à l'humain et respectueux de l'identité de la commune, est une volonté de la Municipalité, qui valorise la concertation à chacune des étapes de ce grand projet collectif.

C'est ainsi que les Coigniériens sont invités à s'informer et apporter leur contribution en faisant part de leurs observations, attentes et/ou préoccupations lors des réunions publiques initiées par la Municipalité. Un registre est également mis à leur disposition en Mairie, au service Urbanisme, pour recevoir leurs remarques et/ou suggestions. Enfin, une exposition publique sera organisée dès la rentrée, afin de présenter au public les éléments du diagnostic, les projets et le dispositif réglementaire du PLU. ■

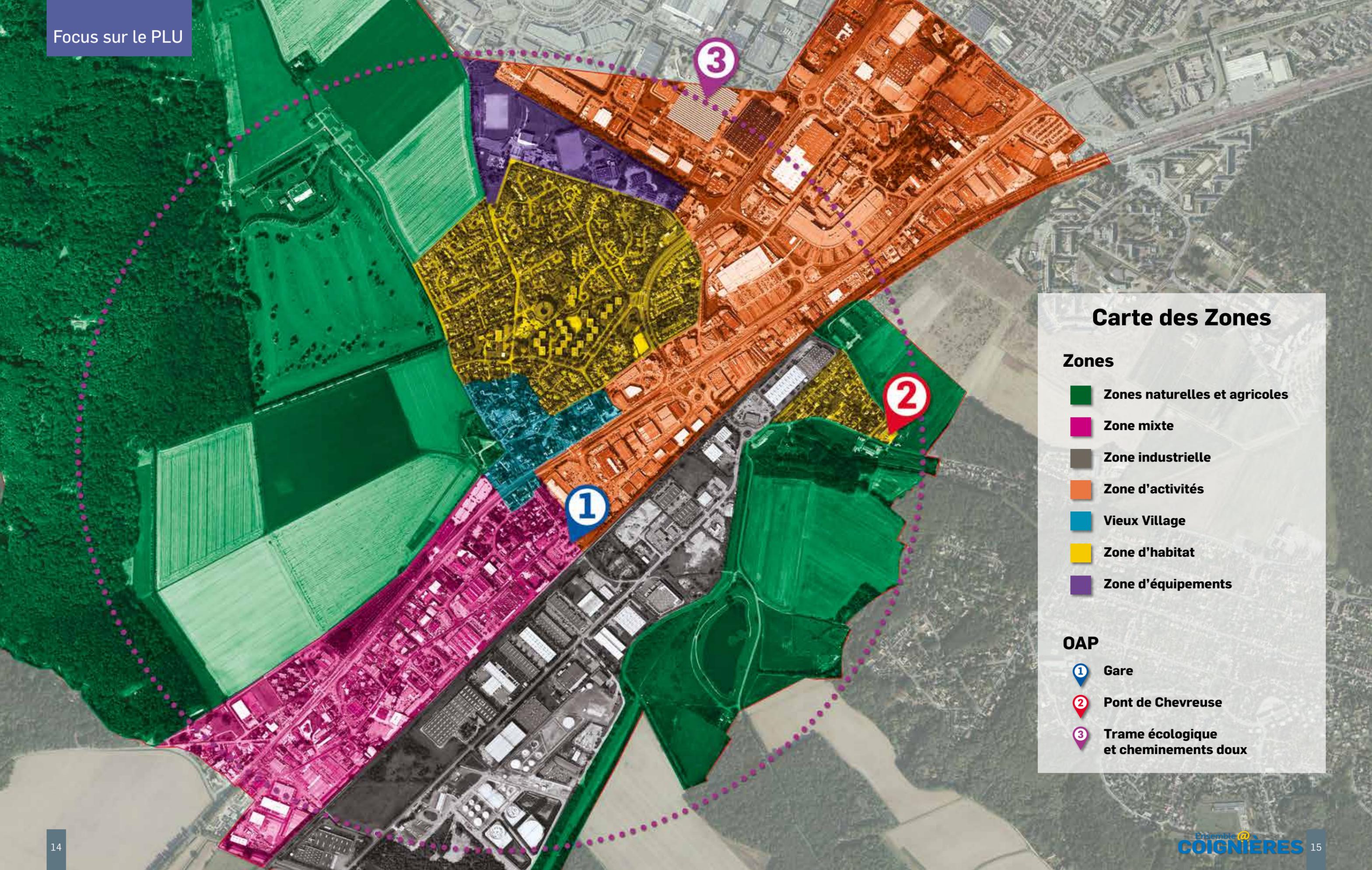
NOUVEAU !

Un stand d'information PLU

Une question, une remarque, une suggestion ? Les élus sont présents sur le terrain pour vous apporter une réponse concrète, avec l'installation d'un stand d'information dédié.

Samedi 1^{er} juillet, à l'occasion de la Fête de Coignières, les élus municipaux accueillent et reçoivent les habitants pour les informer sur le projet de PLU.

N'hésitez pas à venir découvrir et partager ce nouvel espace d'information et d'échanges qui vous est entièrement réservé !



Carte des Zones

Zones

-  Zones naturelles et agricoles
-  Zone mixte
-  Zone industrielle
-  Zone d'activités
-  Vieux Village
-  Zone d'habitat
-  Zone d'équipements

OAP

-  Gare
-  Pont de Chevreuse
-  Trame écologique et cheminements doux

Du côté des jeunes...

3-17 ans

L'été sous le soleil de Coignièrès

**L'été à Coignièrès entre amis, ça vous dit ?
Les structures d'accueil et de loisirs de la Ville fonctionneront à plein régime pour accueillir et divertir les jeunes Coignièriens de 3 à 17 ans.**

Sport, nature, culture et évasion : les activités, sorties et animations y sont déclinées à foison. Top départ pour des congés toniques et vitaminés !

Valoriser et encourager un comportement citoyen

Chaque été, les équipes pédagogiques de l'Accueil de Loisirs « La Farandole » et de l'Accueil Jeunes rivalisent d'imagination pour concocter un programme d'activités qualitatif, varié, cohérent et attractif. L'objectif ? Contribuer au bien-être, à l'épanouissement et à l'autonomie des jeunes participants, tout en valorisant et encourageant leur comportement citoyen, à travers l'écoute, la solidarité, l'esprit d'équipe et le respect mutuel. Chez les 3-11 ans, la part belle sera donnée aux activités manuelles, aux grands jeux collectifs et aux journées thématiques.

La cueillette des fruits du jardin potager sera également l'occasion pour les enfants de se transformer en apprentis cuisiniers pour confectionner des confitures qu'ils dégusteront à l'heure du goûter.

Cerise sur le gâteau, des sorties dans les musées, bases de loisirs et parcs d'attraction viendront s'ajouter aux activités, complétées par des veillées très appréciées des petits Coignièriens.

Les ados, quant à eux, seront accueillis chaque jour au gymnase du Moulin à Vent pour participer et s'initier à de multiples activités sportives et artistiques, couplées à des sorties variées : cinéma,

patinoire, centre nautique, musées, parcs de loisirs...

De nombreux ateliers valoriseront le potentiel créatif des jeunes avec la confection d'objets de décoration, bijoux, mais aussi recettes culinaires... dans une ambiance résolument chaleureuse et bienveillante.

Chaque saison, ce sont plus de 300 enfants et adolescents qui prennent part aux programmations estivales déclinées dans les structures d'accueil de la ville, tandis que 25 enfants en moyenne partent s'évader à la mer et à la montagne dans le cadre des séjours en colonies de vacances proposés par le Centre Communal d'Action Sociale.

Fin d'année primée

Encourager le travail et le mérite est une volonté de la Municipalité qui s'illustre chaque année en direction des élèves, collégiens et bacheliers.

C'est ainsi que tous les élèves de CE1 et de CM2 sont à l'honneur à l'occasion de la remise de prix de fin d'année, organisée en Mairie par l'élue aux affaires scolaires, Andrine Vidou. Si les plus jeunes reçoivent une médaille pour leurs exploits nautiques, les plus âgés se voient offrir deux dictionnaires de français et d'anglais, un agenda et une calculatrice scientifique pour leur entrée au collège.

Une tradition qui s'achève autour d'un goûter particulièrement joyeux, en cette fin d'année scolaire.



Une nouvelle aire de jeux pour les tout-petits !

Chaque été, les services techniques de la ville sont à pied d'œuvre dans les établissements scolaires pour rénover, restaurer, repeindre, nettoyer... afin d'offrir des locaux propres et pimpants pour la rentrée. Les tout-petits de l'école maternelle Gabriel Bouvet auront le plaisir de découvrir une nouvelle aire de jeux dans leur cour, avec des jeux en bois, deux toboggans, un nouveau sol souple... pour des récrés qui promettent d'être encore plus appréciées !

1 mention = 1 distinction

Vous venez de décrocher votre brevet ou votre bac avec mention « bien » ou « très bien » ? Rendez-vous en Mairie, avec la copie de votre attestation de réussite, pour bénéficier du prix alloué par la Ville, en récompense de votre mérite. A la clé : des bons d'achats de 50 € et 100 € pour les collégiens et de 150 € et 200 € pour les lycéens. Les jeunes diplômés seront ensuite personnellement invités à la cérémonie annuelle des récompenses, présidée par le Maire Jean-Pierre Sevestre, au mois de novembre prochain.

Loisirs et sorties

Vos prochains rendez-vous...

Voici les prochains temps forts à ne pas manquer !

Vendredi 30 juin - 20h30

Rejoignez la salle de spectacle du Théâtre pour assister au concert de l'Orchestre Symphonique A. Daudet. Entrée : 2 €

Samedi 1^{er} juillet - 12h

Venez assister à l'inauguration du parking du centre commercial du Village qui dévoilera sa nouvelle appellation, en présence du Maire Jean-Pierre Sevestre.

Samedi 1^{er} juillet De 14h à minuit

Venez festoyer ! La Fête de Coignièrès battra son plein sur l'esplanade de l'Espace Alphonse Daudet, avec des animations, jeux, ateliers, dîner au clair de lune avec orchestre, soirée dansante et feu d'artifice !

Mercredi 5 juillet - 20h30

Participez à la réunion publique sur le PLU au Théâtre Alphonse Daudet, organisée par le Maire Jean-Pierre Sevestre.

Samedi 9 septembre 9h30-12h30 & 13h30-17h30

Retrouvez toute l'offre associative de la ville à l'occasion du Forum des Associations, organisé au Gymnase du Moulin à Vent.



Cap Coignières

Partez du bon pied !

Vous les avez sans doute déjà croisés, bâtons à la main, chaussures de randonnée aux pieds : chaque week-end, les marcheurs de Cap Coignières sillonnent les chemins forestiers alentours. De Chevreuse à Rambouillet, en passant par le Bois de la Kabiline, ils avalent les kilomètres au rythme soutenu de la marche nordique, ou à l'allure plus modérée de la marche loisir avec bâtons. Et si vous leur emboitez le pas ?

De la course à la marche, il n'y a qu'un pas

Initialement dédiée à la course à pied, l'association Cap Coignières a lancé la marche nordique en 2012, à la demande de ses adhérents.

Très vite le succès est au rendez-vous, mais les différences de niveaux apparaissent rapidement, rendant alors difficiles les sorties en groupe.

Pour l'équipe des encadrants, il est alors primordial que chacun puisse évoluer à son rythme. C'est pourquoi, en 2014, elle décide de créer un cours de marche loisir avec bâtons, destiné à ceux dont l'allure est moins soutenue.

Et, là encore, c'est une réussite ! D'autant qu'au sein de l'association, marcheurs et coureurs peuvent, à leur guise et au gré de leur progression, participer aux séances de course à pied, de marche nordique et de marche loisir avec bâtons. Une flexibilité très appréciée des coureurs, pour lesquels la marche apparaît complémentaire à la course.

La marche nordique : efficacité et endurance

Ils sont une dizaine d'aficionados de cette discipline venue de Finlande à se retrouver

tous les samedis matin à 9 heures devant l'Espace Alphonse Daudet. Après quelques échauffements, tous s'élancent pour 2 heures 30 à 3 heures de randonnée, au cours de laquelle ils vont parcourir 10 à 12 kilomètres.

Le rythme est soutenu, exigeant une bonne condition physique. Généralement ininterrompue, la marche est parfois ponctuée d'exercices et d'accélération sur des terrains dénivelés. Elle s'achève, avec un sentiment de bien-être et de satisfaction, par une séance d'étirements.

La marche avec bâtons : sport bien-être et convivialité

Chaque dimanche à 9 heures, ce sont quelque 35 marcheurs qui partent de l'Espace Alphonse Daudet pour une sortie en forêt d'au moins 2 heures, ponctuée de courtes pauses conviviales. Contrairement au samedi, il n'y a pas d'allure imposée. Le souci de l'unité de groupe est privilégié et la différence de niveau respectée. Ici, à chacun son rythme, personne n'est laissé derrière, c'est la règle. L'idée est de se faire plaisir et de partager un agréable moment en pleine nature.

« La marche avec bâtons, si elle est pratiquée de façon régulière, est très

bénéfique pour la santé, car elle permet de se muscler en douceur et d'entretenir les articulations », explique Patrice Guyet, responsable sportif.

Sur les marches des podiums

Cap Coignières s'illustre régulièrement sur les premières marches des podiums, à l'occasion des multiples courses, semi-marathons et marathons, auxquels elle participe sur le territoire intercommunal, mais aussi à Paris et en Europe !

Enfin, points forts du club : ouvert à tous dès 16 ans, il fonctionne toute l'année, y compris pendant les congés scolaires, et propose de surcroît des séances d'essai gratuites avec prêt de bâtons, avant toute inscription définitive. ■

Contact

Éric Giraudet : 06 64 27 78 97
Patrice Guyet : 06 07 79 49 51
(marche nordique)
cap.coignieres@gmail.com
cap-coignieres.shost.ca
Adhésion : 25 €/an + 10 €
pour toute nouvelle adhésion



Compagnie des Archers de Coignières

Entre sport et tradition

Depuis 1989, la Compagnie des Archers de Coignières initie petits et grands au tir à l'arc. À la différence des clubs de tir à l'arc, dont la vocation est purement sportive, la Compagnie des Archers adhère aux valeurs de la Chevalerie d'Arc, laquelle promeut le respect, la solidarité, la courtoisie et l'honneur, et enseigne ses traditions.

Gros plan sur une compagnie atypique.

Sport de détente et de concentration, le tir à l'arc est accessible à tous, quels que soient l'âge et la condition physique. Sa pratique exige précision, rapidité, concentration et rigueur. Dans cette discipline, l'habileté prime donc sur la force physique. Mais pour atteindre le cœur de la cible, les archers doivent maîtriser à la perfection des gestes extrêmement précis jusqu'à en faire des automatismes. Une aptitude qui requiert persévérance et assiduité.

Du loisir...

« Au sein de notre compagnie, les entraînements se déroulent toujours dans la bonne humeur et la convivialité », souligne Michel Sall, président du club depuis près de 10 ans. **« Les archers s'exercent au Gymnase du Moulin à Vent, ou sur le pas de tir extérieur situé derrière le gymnase, où 10 cibles de 10 à 70 mètres sont à notre disposition ».**

Les cours sont encadrés par 4 bénévoles diplômés, dont le président, et se déroulent les lundi, jeudi, vendredi et samedi, par catégories d'âges et de niveaux.

...à la compétition

Régulièrement, la Compagnie des Archers

de Coignières participe à des compétitions extérieures dans différentes disciplines. C'est alors l'occasion pour les archers de pratiquer le tir en salle, mais également des disciplines plus rares, dites de parcours, comme le tir 3D, le tir nature ou encore le tir en campagne. Parallèlement, chaque année, la compagnie organise un grand concours réservé aux débutants. Cette compétition, très courue, réunit pendant deux jours plus de 130 archers départementaux au sein du Gymnase du Moulin à Vent.

Perpétuer et transmettre les traditions

Les Archers de Coignières adhèrent à la tradition de la Chevalerie d'Arc, dont ils se veulent les ambassadeurs de ses valeurs. C'est ainsi que, très concrètement, et sous l'impulsion de son président, la compagnie perpétue divers événements traditionnels dont l'origine remonte pour certains au Moyen Âge. C'est notamment le cas du Tir de la Saint Sébastien, saint patron des archers, qui se déroule chaque année en janvier, et du Tir du Roy, autre manifestation emblématique qui compte parmi les plus anciennes de l'archerie.

« Soucieux d'entretenir la tradition, nous participons également à des

rencontres extérieures, comme Le Bouquet provincial, un événement inscrit à l'inventaire du patrimoine culturel immatériel en France. Ce regroupement, l'un des plus importants, réunit chaque année près de 300 compagnies françaises et étrangères. Y être représenté est impératif pour les compagnies qui souhaitent participer au Championnat de France », explique Michel Sall. La compagnie des Archers de Coignières, qui organise des portes ouvertes en septembre prochain, convie le public à venir tester et découvrir cette discipline. Plus qu'un sport, elle propose aux pratiquants de s'ouvrir sur des traditions et des valeurs dans une ambiance qu'elle souhaite avant tout conviviale et chaleureuse. Enfin, le club possède son propre matériel, dont plusieurs arcs de modèles différents, qu'il met à disposition des archers débutants. ■

Contact

Michel Sall : 06 12 87 96 38
michel.sall@wanadoo.fr
archersdecoignieres.e-monsite.com

Tarifs

Adultes : 120 € - Jeunes : 75 €
Poussins : 65 €



Christophe Gourdon, professeur d'EPS, aux côtés de l'équipe Minimes filles de handball

Collège de la Mare aux Saules L'équipe minime de handball sacrée départementale

Pour la 2^e année consécutive, le collège de La Mare aux Saules s'illustre en décrochant le titre de Champion Départemental en Handball.

Championnes !! Les minimes filles ont imité les benjamines de 2016 en remportant la coupe. Cette compétition, qui regroupe plus de 50 équipes du département, se déroule les mercredis après-midi dans le cadre de l'Union Nationale du Sport Scolaire (UNSS). Tous les espoirs de l'Association Sportive reposaient sur les épaules des Minimes filles, après les éliminations aux portes des finales des Benjamines et des Minimes garçons. Devant un public composé de parents, professeurs et d'élèves, elles ont brillamment relevé le défi ! Dans la continuité des matchs précédents, elles ont maîtrisé la finale. En s'appuyant sur une défense de fer,

elles ont battu dans une première rencontre le collège Pagnol de Carrières-sur-Seine 7-0. Puis, lors d'un match tendu et serré, elles se sont imposées face au Collège Champagne du Mesnil-Saint-Denis 5-3. Ce titre récompense le travail de toute une année et met en relief l'investissement hebdomadaire des élèves du collège.

Toutes nos félicitations à l'équipe championne : Zeigin Ilona, Favier Lucille, Braun Aline, Meïté Prisca, Royer Axelle, Machado Mélina, Deruelle Tatiana, Mao Simone, Silva Béatriz, Droullon Chloé, Zaffran Maëlie et Cabral Inès.

21 jeunes footballeurs réunionnais à Coignières

Du 30 avril au 14 mai, le Football Club de Coignières a accueilli 21 jeunes sportifs réunionnais de l'Olympique de Football Entre-Deux (OFED).

L'occasion pour les adolescents des deux clubs de tisser des liens à travers le sport, mais aussi de nombreuses sorties culturelles à Paris et dans la région.

Six familles coigniériennes ont hébergé les jeunes réunionnais, pour nombre desquels ce séjour en métropole était une grande première. La Municipalité était donc ravie de les accueillir pour leur faire découvrir la commune et ses équipements, mais aussi leur offrir, en souvenir, une serviette de bain aux couleurs de la ville, qu'ils pourront glisser dans leur sac de sport.



Invitation au voyage

Favoriser le bien-vivre des aînés et renforcer leur place dans la cité est un axe d'intervention privilégié par la Ville, destiné à favoriser un vieillissement actif et solidaire. Cette volonté prend toute sa mesure dès l'arrivée des beaux jours avec une invitation au voyage en faveur des retraités et des cinquantenaires.

Afin d'endiguer et rompre la solitude, mais aussi renforcer les liens sociaux sur le territoire communal, la Ville a instauré un large programme de rencontres, animations et sorties conviviales en faveur de ses aînés.

Dépaysement, rencontres et partage

Parallèlement aux après-midis dansants, banquet, kermesse, « Semaine Bleue », barbecue estival..., la Municipalité convie

chaque année les retraités à une excursion printanière, mariant tourisme, culture et gastronomie.

Cette saison, 80 Coigniériens ont ainsi pris le chemin de la Baie de Somme, pour une visite guidée du parc ornithologique du Marquenterre, de l'Abbaye de Valloires, sans oublier une promenade insolite à bord d'une locomotive à vapeur entre le Crotoy et Cayeux-sur-Mer.

Côté cinquantenaires, les grands lacs italiens ont eu la faveur de ce nouveau circuit touristique, avec une escale à Venise

et sur les Îles Borromées, entraînant 70 participants, véritablement conquis par le cadre enchanteur.



Plan canicule : Le CCAS à votre écoute

Pour bénéficier de l'intervention ciblée des services sanitaires et sociaux en cas de canicule, la Ville invite les personnes âgées, isolées ou handicapées à s'inscrire sur le registre nominatif du plan canicule, dont la gestion est assurée par son Centre Communal d'Action Sociale (CCAS).

+ info :

Canicule Info Service 0800 06 66 66 (appel gratuit de 9h à 19h depuis un poste fixe) - www.gouvernement.fr/risques/canicule
CCAS - Résidence « Les Moissonneurs » - 13 allée du Moissonneur - 01 34 61 45 75 - accueil-social@coignieres.fr

Les derniers événements en Ville

Focus en images

Chasse gourmande

250 enfants, 1400 œufs en chocolat, de nombreux sourires et de multiples cris de joie : voilà le bilan de la chasse aux œufs qui était ouverte à tous les petits gourmands de 2 à 11 ans, le 15 avril dans le parc de la Prévenderie.

Bravo à Yehli 3 ans, Saïli 9 ans, et Salim 10 ans, qui ont découvert les trois œufs en or savamment dissimulés aux quatre coins du parc. Ils ont remporté une poule en chocolat géante, offerte par le Maire Jean-Pierre Sevestre. ■

Hommages républicains et citoyens

Hommage aux Coigniériens disparus et message de paix et d'unité devant le Monument aux Morts : Le Maire a commémoré le 72^e anniversaire de la fin des combats de la seconde guerre mondiale, en présence des membres de l'Union Nationale des Combattants de Coignières, présidée par Roger Bernard.

Le 77^e anniversaire de l'Appel du 18 juin, qui rend hommage à l'initiateur de la V^e République, a également été célébré par l'édile devant le monument de mémoire collective « La Malmédonne », aux côtés des Maires du Mesnil-Saint-Denis et de Maurepas, Évelyne Aubert et Grégory Garestier. ■

Les Foulées Couleurs : rendez-vous sportif et festif

Plus de 250 Coigniériens de tous âges, dont de nombreuses familles, étaient sur la ligne de départ des « Foulées Couleurs », le samedi 20 mai. Après s'être échauffés en rythme et en zumba avec un coach sportif, les coureurs et marcheurs se sont lancés sur un parcours en boucle à l'arrière du gymnase, joyeusement ponctué de jets de poudres colorées. Tous les participants se sont ensuite retrouvés, sourire aux lèvres et visages bariolés, autour d'un final en musique, avec boissons et collations bien méritées. Vivement l'édition prochaine ! ■



Retrouvez la vidéo de la Chasse aux œufs sur la page d'accueil du site de la ville coignieres.fr



Retrouvez la vidéo de la Cérémonie commémorative du 8 Mai sur la page d'accueil du site de la ville coignieres.fr



Les arts en lumière

Expos, concerts, représentations et auditions : « Le Printemps Culturel » rassemble et promeut les nombreux comédiens, musiciens, danseurs, chanteurs, peintres et sculpteurs amateurs de tous âges qui s'adonnent à leur loisir de prédilection au sein des associations de la ville et dans le cadre périscolaire, tout au long du mois de juin. Le vernissage de l'exposition de peintures et sculptures Art'Coignières est notamment un temps fort, qui attire chaque année de nombreux visiteurs et curieux à la Maison de Voisinage. ■



L'appli mobile nouvelle version

Le lancement de la version 2.0 de l'application mobile de la ville est imminent ! Plus fonctionnelle, ergonomique et attractive, l'appli offre de nouveaux services très pratiques au quotidien : prévision météo à 9 jours, indice de qualité de l'air, sondages, partage d'infos avec les proches... mais aussi et toujours les derniers événements à ne pas manquer, les menus des cantines scolaires, les infos pratiques de la ville, les alertes infos... L'application officielle « coignières » est gratuitement téléchargeable au format smartphone et tablette sur Apple et Android. À ce jour, plus de 400 abonnés se connectent régulièrement sur l'appli mobile de la ville : rejoignez le mouvement !



La Ville lance son journal vidéo mensuel



Afin d'être toujours plus proche de ses habitants, la Municipalité lance, dès le mois de juillet, son premier journal vidéo de Coignières.

Chaque mois, la ville vous invite à (re)découvrir en vidéo les temps forts et événements partagés par les Coigniériennes et Coigniériens, avec de nombreuses interviews à la clé. La Fête de Coignières, le vide-grenier et les Foulées Couleurs seront les trois prochaines thématiques de ce premier numéro, relayé notamment sur différents canaux : site de la ville, newsletter mensuelle, YouTube... Connectez-vous !

Un été actif sur l'Île de Loisirs !

Une kyrielle d'événements et animations sport et nature vous est proposée gratuitement au mois de juillet sur l'Île de Loisirs : découverte du disc-golf, atelier de gymnastique, judo-tour, bad-tour, expo interactive et scientifique sur l'air... L'Île de Loisirs, c'est aussi de multiples activités proposées sur



© iledeloisirs.sqy

un vaste site arboré, avec jeux d'eau : équitation, golf, karting, parcours aventure dans les arbres, pêche, voile, canoë-kayak, yourtes et tipis, ferme pédagogique, aire de multi-jeux ou encore parcours fitness et santé, avec restaurants et aires de pique-nique/barbecue pour se restaurer.

Les Coigniériens, rattachés à la communauté d'agglomération de SQY, bénéficient de 3 accès gratuits annuels en voiture sur l'Île de Loisirs, sur présentation d'une carte d'adhérents offerte. On y court !

Île de Loisirs de Saint-Quentin-en-Yvelines
Rond-point Éric Tabarly à Trappes – 01 30 16 44 40
www.saint-quentin-en-yvelines.iledeloisirs.fr

La P'tite Récré accueille les tout-petits

Le réseau d'assistantes maternelles agréées « La P'tite Récré » est à la disposition des parents qui souhaitent confier leur enfant âgé de 10 semaines à 3 ans.

Les tout-petits bénéficient en outre de jardins d'éveil. La liste de disponibilité des assistantes est disponible sur le site de la ville, à la rubrique « Ville dynamique / Annuaire des associations ».

Contact

Estelle Girard - 06 22 84 72 15
Chrystelle Gitton - 06 83 03 39 91
laptiterecre78@gmail.com

L'UNAFAM à vos côtés

Pour tous les troubles psychiques et psychiatriques (dépression, troubles bipolaires, schizophrénie...) affectant les proches, enfants/conjoints, l'Union Nationale de familles et amis de personnes malades et/ou handicapées psychiques (UNAFAM) propose aux familles un accueil confidentiel et gratuit.

Cette écoute et cet accompagnement se déroulent à la Maison des Associations, située au 1 avenue de Maurepas à Coignières. Les familles peuvent obtenir des informations sur les parcours de soins, les services d'urgence, les structures d'accueil et d'insertion professionnelle ou encore les questions juridiques.

Contact

Martine de Tilly - 06 89 18 43 92
www.unafam78.com
Accueil familles : 01 39 49 59 50



Le carnet des Coigniériens

Bonheur

17/03/2017 Bilale DIALLO
22/03/2017 Sirra DIARRA
30/03/2017 Nassim HADJI
29/04/2017 Samuel PINTO
02/05/2017 Telma DA SILVA
21/05/2017 Léna BONNET MACHADO

Regrets

03/03/2017 SCHILLEWAERT Claude, à l'âge de 80 ans
28/03/2017 MOKHTARI Zoulikha, née OUAZANI, à l'âge de 66 ans
31/03/2017 DEMELIER Fabienne, née PIMONT, à l'âge de 59 ans
05/04/2017 DECOMBLE Josette, née GINET, à l'âge de 78 ans
30/04/2017 LE HÉNAFF Paul, à l'âge de 50 ans
25/05/2017 DELACHAUX Philippe, à l'âge de 66 ans
31/05/2017 FLORANTIN Annammalle, à l'âge de 55 ans

Les décisions municipales majeures

Conseil Municipal du 2 Mai 2017

- Approbation de la convention d'objectifs et de financement 2017-2018 relative au dispositif Aides aux Vacances Enfants (AVE) pour une durée de 2 ans à compter du 1^{er} janvier 2017 - (délibération adoptée à l'unanimité).
- Prise d'acte de la tenue du débat sur les orientations générales d'aménagement et de développement du Projet d'Aménagement et de Développement Durables (PADD) du projet de Plan Local d'Urbanisme (PLU) de Coignières.
- Approbation de l'instauration, par la Communauté d'Agglomération de Saint-Quentin-en-Yvelines, d'un périmètre de Zone d'Aménagement Différé (ZAD) sur le secteur Gare élargi à l'entrée de ville sud-ouest - (délibération adoptée à la majorité avec 26 voix pour et 1 voix contre).
- Approbation d'une convention particulière d'application entre l'Établissement Public Foncier d'Île-de-France (EPFIF), la commune de Coignières et Saint-Quentin-en-Yvelines - (délibération adoptée à la majorité avec 26 voix pour et 1 voix contre).
- Approbation du rapport de la Commission Locale d'Évaluation des Charges Transférées (CLECT) du 9 mars 2017 - (délibération adoptée à l'unanimité).

Bienvenue aux nouvelles enseignes

De nouveaux commerces s'implantent régulièrement sur le territoire communal. Leurs portes vous sont grandes ouvertes !

FITNESS & SPA

Centre de fitness
6-8 rue Marie Curie
09 50 62 53 61
www.fitness-spa78.com

KIDAL'S FOOD

Restauration rapide
Centre commercial
« Le Forum »
01 30 51 21 08

MARMARA

Restaurant grill
45 RN 10

QUARTIER GEEK

Cartes magic - jeux de société - Goodies
4 rue de la Pommeraie
09 81 04 10 24
www.quartiergeek.com

LE KASHMIR

Restaurant
190 RN 10
01 34 61 17 14

Domexpo : Un nouveau site inauguré par le Maire



Le 25 avril, le Maire a inauguré le nouveau site du village Domexpo, qui regroupe 11 maisons d'exposition sur un nouveau parcours de visite entièrement rénové et végétalisé, aux côtés du président de Domexpo, Jean Grizel, et du propriétaire du site, Jean-Pierre Leuret (de gauche à droite sur la photo).

« Je me réjouis de ce réaménagement particulièrement réussi », a déclaré l'édile. « Il optimise en effet le positionnement clé de Domexpo au bord de la RN10, à l'entrée de Coignières, mais aussi à l'entrée sud-ouest de la Communauté d'agglomération de Saint-Quentin-en-Yvelines. Ces nouveaux espaces verts permettent notamment aux visiteurs d'appréhender avec une vision globale leur futur projet de maison dans un écrin de verdure. Ils disposent en outre d'une large offre commerciale complémentaire dédiée à l'univers de la maison sur notre zone commerciale. »

Rencontre avec Dominique CATHELIN

Première Adjointe, Chargée des Affaires Sociales et de la Petite Enfance, Conseillère communautaire déléguée à l'Action sociale et à la Santé

« Améliorer l'espérance de vie en bonne santé de nos concitoyens, à travers la promotion de la santé et la prévention ».



Élue municipale sur Coignières depuis 16 ans, Dominique Cathelin, Première Adjointe au Maire en charge des Affaires Sociales et de la Petite Enfance, est également conseillère communautaire déléguée à l'Action sociale et à la Santé sur le territoire de SQY, depuis le 1^{er} janvier 2016, date du rattachement communal. Rencontre avec une élue qui œuvre, dans la discrétion mais avec conviction, pour apporter des réponses concrètes, ciblées et adaptées aux attentes et aux besoins des habitants, en matière de santé publique et de protection sociale, sur les 12 villes du territoire.

Quelles sont la politique de santé publique et les outils déployés par SQY, que vous accompagnez aujourd'hui ?

La prévention et la promotion de la santé sont les deux axes majeurs de la politique de santé publique, qui est déclinée sur un territoire marqué par de fortes disparités sociales et territoriales. Pour agir au quotidien, SQY a créé l'Institut de Promotion et de Santé (IPS), qui concrétise cette volonté à travers un Contrat Local de Santé. Sur le terrain, cet institut, composé de 6 professionnels investis et impliqués, coordonne un réseau de 500 professionnels répartis sur notre territoire. Outre la formation gratuite qu'il dispense chaque année en direction de nombreux professionnels de santé, il initie, pilote et participe à plusieurs dizaines d'actions sociales, forums, ateliers... en contact direct avec les habitants pour les informer et les sensibiliser sur des thématiques de santé et de bien-être spécifiques.

Pour Coignières, cet outil constitue un véritable levier d'action pour initier de multiples interventions qui renforcent le lien intergénérationnel. C'est ainsi, par exemple, que l'IPS est intervenu au sein de notre résidence autonomie « Les Moissonneurs », pour proposer un parcours santé itinérant ouvert à toutes les personnes de plus de 60 ans. **Au regard de son succès, nous avons décidé de pérenniser ce dispositif en installant très prochainement un parcours de santé dans les jardins de la résidence.**

Quelles méthodes avez-vous mises en place pour évaluer les besoins ?

Pour répondre au mieux aux besoins spécifiques des différentes populations,

l'IPS est doté de plusieurs outils, dont une veille de santé publique. Il s'agit d'un tableau de bord qui recense et actualise les indicateurs santé propres à chacune des 12 communes. Ces données très factuelles nous permettent ainsi d'identifier très précisément les forces et les faiblesses des populations, et de définir en conséquence un cadre d'interventions prioritaires.

Très concrètement sur Coignières, nous avons ainsi relevé une carence en matière de vaccination. Aussi, pour pallier ce déficit préjudiciable à la santé de tous et de nos enfants en particulier, j'ai sollicité la mise en œuvre prochaine sur **notre commune, de sessions de vaccinations gratuites, qui seront ouvertes à tous les Coigniériens.** Le grand public, les parents et leurs enfants seront reçus par un médecin généraliste qui les informera et procédera aux vaccinations nécessaires le cas échéant.

À ce jour, quels sont les axes d'intervention que vous privilégiez ?

L'allongement de la durée de vie de la population entraîne une reconfiguration des besoins sociaux, mais aussi une hausse des problématiques liées à la perte d'autonomie, couplées aux maladies chroniques. De fortes disparités d'espérance de vie sont également notables entre les villes, avec parfois des pathologies très marquées, telles que les maladies cardio-vasculaires, le diabète, l'asthme et les cancers. Là encore, **pour prévenir et endiguer le diabète, j'ai proposé la mise en place sur Coignières d'une journée de dépistage. Organisée dans un premier temps en faveur du personnel communal, elle sera déployée en direction du grand public à l'occasion de notre Forum des**

Associations, le samedi 9 septembre au Gymnase du Moulin à Vent.

Toutes les actions que nous menons concourent indéniablement à l'amélioration des parcours de santé des populations vulnérables, auxquelles je suis profondément attachée : personnes malades, handicapées, en situation de précarité et âgées, mais aussi petite enfance. Pour cette dernière, **nous allons initier prochainement une opération de vérification de la qualité de l'air ambiant au sein de notre crèche multi-accueil.**

Enfin, nous avons également à cœur d'accompagner le parcours de vie de nos seniors. Sur Coignières, nous allons intensifier nos interventions à travers la « Semaine Bleue », qui se déroulera du 9 au 14 octobre, en concertation étroite avec les villes de Maurepas et Elancourt. Tous les retraités de nos trois villes seront conviés à participer à un programme pédagogique et ludique, mêlant conférences, parcours de santé, thé dansant, mais aussi rencontres amicales autour d'un loto et de tournois de pétanque, belote et scrabble, sans oublier un rallye pédestre.

Notre ambition est également de nous préparer aux défis du 21^e siècle, avec le déploiement de la télémédecine, le renforcement d'une action volontariste dans l'éducation à la santé dès l'école, **avec notamment sur Coignières des ateliers de prévention sur la drogue et l'alcool,** le développement des maisons de santé pluridisciplinaires..., autant d'axes sur lesquels nous oeuvrons avec les différents partenaires du territoire, pour améliorer l'espérance de vie en bonne santé de tous les habitants.

Afin de garantir la libre expression de tous les groupes politiques représentés au sein du Conseil Municipal, cette page est consacrée aux tribunes d'expression libre. Chaque groupe dispose d'un espace équivalent pour s'exprimer sous sa seule responsabilité.

En 2013, Mr Vincent Peillon, le nouveau ministre de l'éducation annonçait le retour à la semaine de 4.5 jours ainsi que la création des Temps d'Activité Périscolaire (TAP). Les communes ont dû alors s'organiser très vite pour aménager 3 heures d'activités par semaine et engager des dépenses supplémentaires conséquentes. 4 années plus tard, Mr Jean-Michel Blanquer nommé au ministère de l'éducation nationale travaille sur un projet permettant aux communes de revenir à la semaine de 4 jours et d'abandonner les TAP. Une modification d'organisation importante tant pour le quotidien des parents que pour la ville, les enseignants, les assistantes maternelles mais aussi pour les associations qui avaient déjà dû à l'époque bouleverser leur planning de cours du mercredi.

Nous avons fait à Coignières le choix d'une large concertation citoyenne des principaux intéressés. Un sondage a été émis vers les parents ; les enseignants et les conseils d'école ont été consultés. Un large consensus semble se dégager en faveur du retour à la semaine de 4 jours. Sous réserve de l'accord de l'inspection académique, c'est donc bien une rentrée dans ce format qui se profile dès septembre 2017. La réforme de 2013 avait été appliquée avec une grande disparité entre les communes. Pendant que certaines se contentaient de planifier des récréations améliorées, les jeunes Coigniériens ont bénéficié dans le cadre des TAP d'activités de qualité, organisées dans l'esprit de la réforme. L'intérêt de l'enfant prévaudra toujours à Coignières. Aussi, quand bien même nous repasserons à la

semaine de 4 jours et malgré la baisse continue des dotations de l'Etat qui impacte lourdement le budget de notre commune, nous avons à cœur de tout mettre en œuvre pour favoriser la réussite éducative de tous nos enfants. C'est pourquoi, dans le cadre des activités périscolaires, nous continuerons à proposer aux jeunes Coigniériens des activités leur permettant de mieux s'épanouir, de développer leur curiosité intellectuelle, de se découvrir des centres d'intérêt nouveaux et de devenir de jeunes citoyens curieux et ouverts sur le monde.

Andrine Vidou
Adjointe déléguée
aux Affaires Scolaires

Piscine : SQY se dérobe !

La décision de SQY de ne pas inscrire la construction d'une nouvelle piscine à Maurepas dans le cadre de ses compétences fait qu'elle devra être financée et entretenue par les trois communes qui portent le projet, c'est-à-dire Coignières, Elancourt et Maurepas.

Nous avons dénoncé la fermeture définitive et précipitée de l'ancien équipement par le maire de Maurepas qui invoquait des risques majeurs pour la sécurité des usagers. En fait, les différents rapports d'experts ne concluaient pas à cette nécessité. Plus tard, nous comprenions que l'édile de Maurepas avait obtenu la « certitude » que SQY financerait le nouvel équipement dont il rêvait.

Des informations circulaient sur le caractère grandiose de la future réalisation : plusieurs bassins dont un de cinquante mètres, avec de nombreux espaces ludiques. Le coût de l'opération, lui, n'avait rien de ludique : entre 15 et 20 millions d'euros. Notre

groupe, comme vous avez pu déjà le lire, trouvait ce projet démesuré et beaucoup trop coûteux bien que « financé » par l'agglomération. Notre position était d'autant plus fondée que nous affirmions déjà à l'époque que nous n'avions pas la certitude de l'implication pleine et entière de SQY. Aujourd'hui la donne est relativement claire : SQY propose un fonds de concours qui nous permettra de payer une part de l'équipement, mais ne prendra pas en charge son entretien. Il faudra donc que nos trois communes mettent la main au porte-monnaie en investissement et en fonctionnement. Nous proposons donc, compte tenu de la nécessité d'avoir une piscine dans notre secteur, de revoir sérieusement à la baisse les ambitions de départ. La réhabilitation de l'ancienne ne peut d'ailleurs être exclue d'un revers de main, d'autant plus qu'un budget autour de 6 à 8 millions d'euros le permettrait. Si nous nous orientons vers un nouvel équipement, nous trouverions déraisonnable d'engager un montant supérieur à 10 millions

d'euros que ne pourrait supporter nos communes sans une augmentation conséquente des impôts. Enfin, nous nous opposerions à un financement en partenariat public-privé qui consiste à confier à une entreprise de travaux publics (Bouygues, Vinci...) la construction et l'entretien contre un loyer sur une vingtaine d'années. Ce mode de financement conduirait à doubler le prix de la réalisation et risquerait de mettre en grand péril nos finances publiques. Nous en appelons dans cette affaire à la raison et au respect de l'intérêt général.

Didier Fischer, Catherine Bedouelle, Alain Oger, Marc Montardier, Sophie Piffarely et Michel Barreau, conseillers municipaux du groupe d'opposition Coignières pour Tous (coignieres.pourtous@free.fr, facebook.com/coignierespourtous, www.coignierespourtous.net).

Groupe Coignières Démocratie et de défense des intérêts de Coignières

Dans le bulletin « Coignières pour Tous vous en dit plus » il est écrit « Le budget 2017 est marqué par une forte HAUSSE des IMPOTS LOCAUX. LA TAXE D'HABITATION augmente de 25% et la TAXE FONCIERE de près de 27% ». Et bien pour ma part, je vous en dis encore plus. En 1983, j'ai siégé en ville nouvelle et j'en connais tous les mécanismes financiers. En ZAN sur Coignières, la ville nouvelle touchait l'intégralité de notre fiscalité et nous reversait une compensation financière dont elle décidait le montant. Aujourd'hui la CASQY prélève l'intégralité de notre fiscalité économique, soit près de 88% de notre fiscalité totale qui nous était

intégralement restituée lorsque nous étions dans la CCE et qui ne nous est que partiellement remboursée aujourd'hui par la CASQY. Comme c'était le cas entre 1971 et 1983 date de notre sortie de la ville nouvelle, cet écart ne va faire que croître et d'ici 2022 le niveau de fiscalité que j'ai légué à J.P. SEVESTRE va doubler, voire plus. Et comme il fait des embauches non nécessaires et inconsidérées, cela ne fait que peser sur notre fiscalité.

Une réunion publique a eu lieu sur le PLU. Elle n'a révélé que les grandes lignes, laissant de côté le zonage, son règlement et les emplacements des immeubles de plusieurs étages capables d'accueillir 480 nouveaux logements. Aujourd'hui, je sais que je ne voterai jamais un texte aussi irresponsable

car COIGNIERES est une commune équilibrée et agréable qui n'a nul besoin que l'on porte sa population de 4500 à 7000 ou 8000 habitants. Par ailleurs préconiser l'enfouissement de la RN10 est un non-sens économique et environnemental (bruit et pollution chimique). Pour avoir visité ces 30 dernières années environ 25 sites concernés par des créations autoroutières en Europe avec l'ARDIES, je peux déclarer que J.P. SEVESTRE est le seul maire en Europe préconisant que sa commune soit coupée en deux par une voie autoroutière dont le trafic est de 70000 véhicules jour dont 20% de poids lourds.

Henri Pailleux
Maire honoraire de Coignières

Nouvelle réunion de concertation sur le Plan Local d'Urbanisme



**Mercredi 5 juillet
à 20h30
Espace Alphonse Daudet**

**Présentation par le Maire et l'équipe municipale
du projet de règlement et de zonage du PLU
et des Orientations d'Aménagement
et de Programmation (OAP).**

Votre avis nous intéresse, venez nombreux !